



PAYS DE LA LOIRE  
**COOPÉRATION**  
INTERNATIONALE

DOSSIER

# LES TRANSITIONS

**DOMINIQUE POTHIER**

Une terre en commun  
à partager et à protéger !

**INFOGRAPHIE**

La neutralité carbone, une  
étape nécessaire pour  
une transition écologique  
internationale

**TÉMOIGNAGES**

en Pays de la Loire



décembre 2022

04

## SOMMAIRE



Les Transitions

Dossier  
P.4



Une terre en commun  
à partager et à  
protéger

Interview  
P.14



La neutralité  
carbone, une étape  
nécessaire pour une  
transition écologique  
internationale

Infographie  
P.16



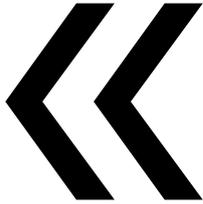
Et en Pays de la Loire ?

Témoignages  
P.22

### REVUE DU RÉSEAU N°4 - LES TRANSITIONS

**Comité de rédaction** Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Véronique Bordes, Franck Lecocq, Sarah Marniesse, Pays de la Loire Coopération internationale, Dominique Pothier, Yvelines Coopération Internationale et Développement • **Contributeurs régionaux** [Benoo, ISTOM, MERAVERNIR, Région Pays de la Loire, Solibam, TEO, Univers-Sel] • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flickr, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Franck Lecocq, Dominique Pothier, Jean-Marie Tétard • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directrice de publication** Muriel Le Sciellour • **Imprimeur** Imprimerie Setig • **Contact** Muriel Le Sciellour / mlesciellour@paysdelaloire-cooperation-internationale.org / contact@paysdelaloire-cooperation-internationale.org / 0241359300 • **Pays de la Loire Coopération Internationale** est une association loi 1901 soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'Agence Française de Développement • <https://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org/>





## ÉDITO

« L'humanité a le choix : coopérer ou périr » alertait une fois de plus le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la COP 27.

Le changement climatique n'est plus à prouver et le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a mis en lumière la réalité de nos pratiques quotidiennes dont les conséquences sont mesurables sur les écosystèmes et les hommes. Alors que les défis socio-économiques sont nombreux et que nous vivons dans un contexte de multiples crises, les engagements individuels et collectifs sont plus que nécessaires pour faire face à nos responsabilités.

Ensemble nous pouvons opérer une réelle transition afin de nous diriger vers des modèles sociaux, économiques, environnementaux et politiques davantage respectueux de notre planète et des communautés qui y vivent.

Aujourd'hui, il faut agir à toutes les échelles en mettant en place des actions concertées et conjointes, globales et pertinentes, en faveur de l'adaptation et d'un monde ouvert, juste et durable. La tâche est grande: nous avons besoin des connais-



sances, des idées, des expériences et des compétences de chacun et

chacune d'entre nous, acteurs de la coopération internationale (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherches, acteurs économiques), pour faire face à l'urgence que nous connaissons.

C'est toute l'idée de ce quatrième numéro de notre revue mutualisée qui cherche à partager des expertises et mettre en lumière des initiatives inspirantes en faveur de transitions plurielles : énergétiques, sociales, économiques, politiques, alimentaires, agricoles, culturelles, etc.

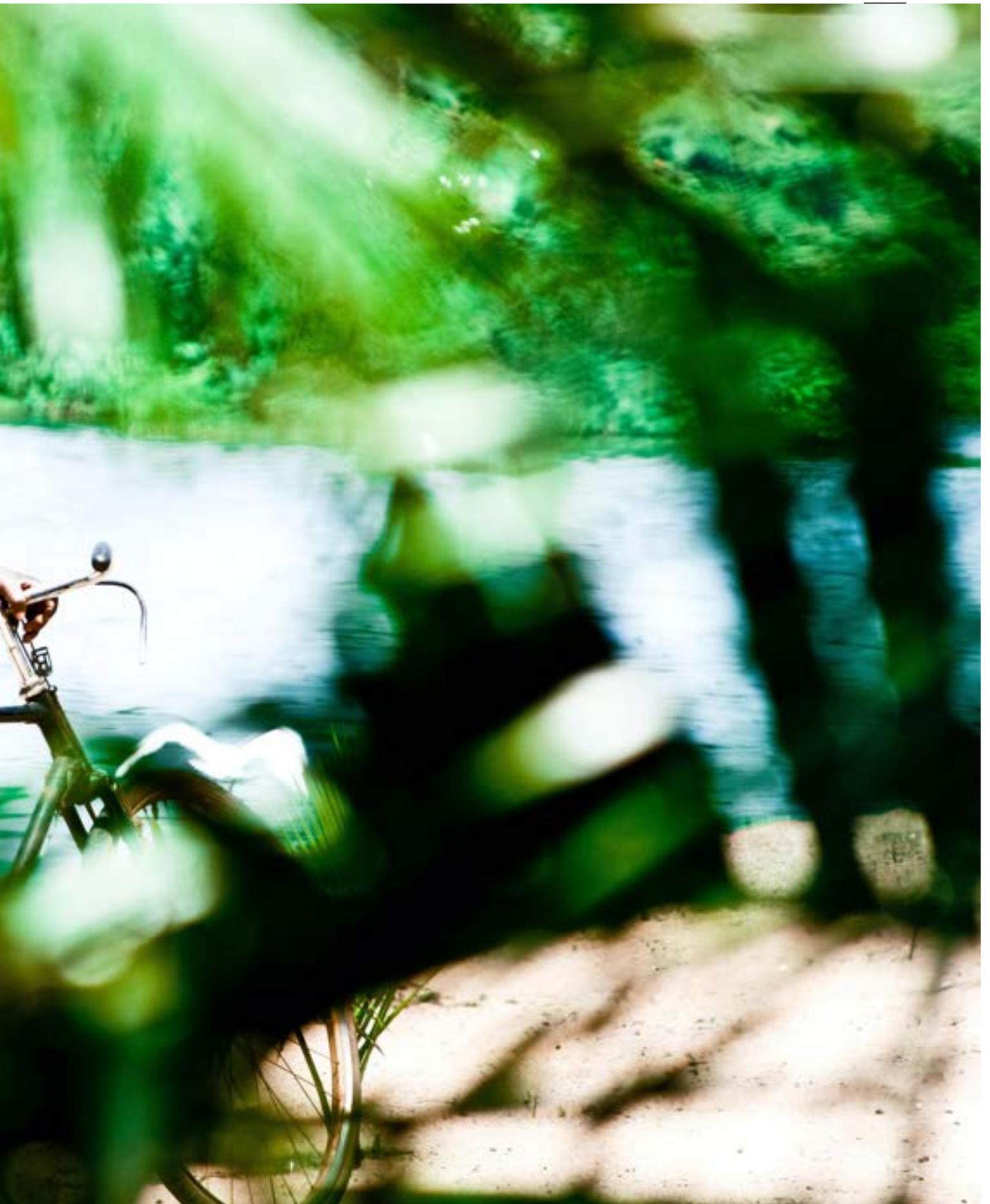
**Daniel Laidin** > Président de Pays de la Loire Coopération Internationale

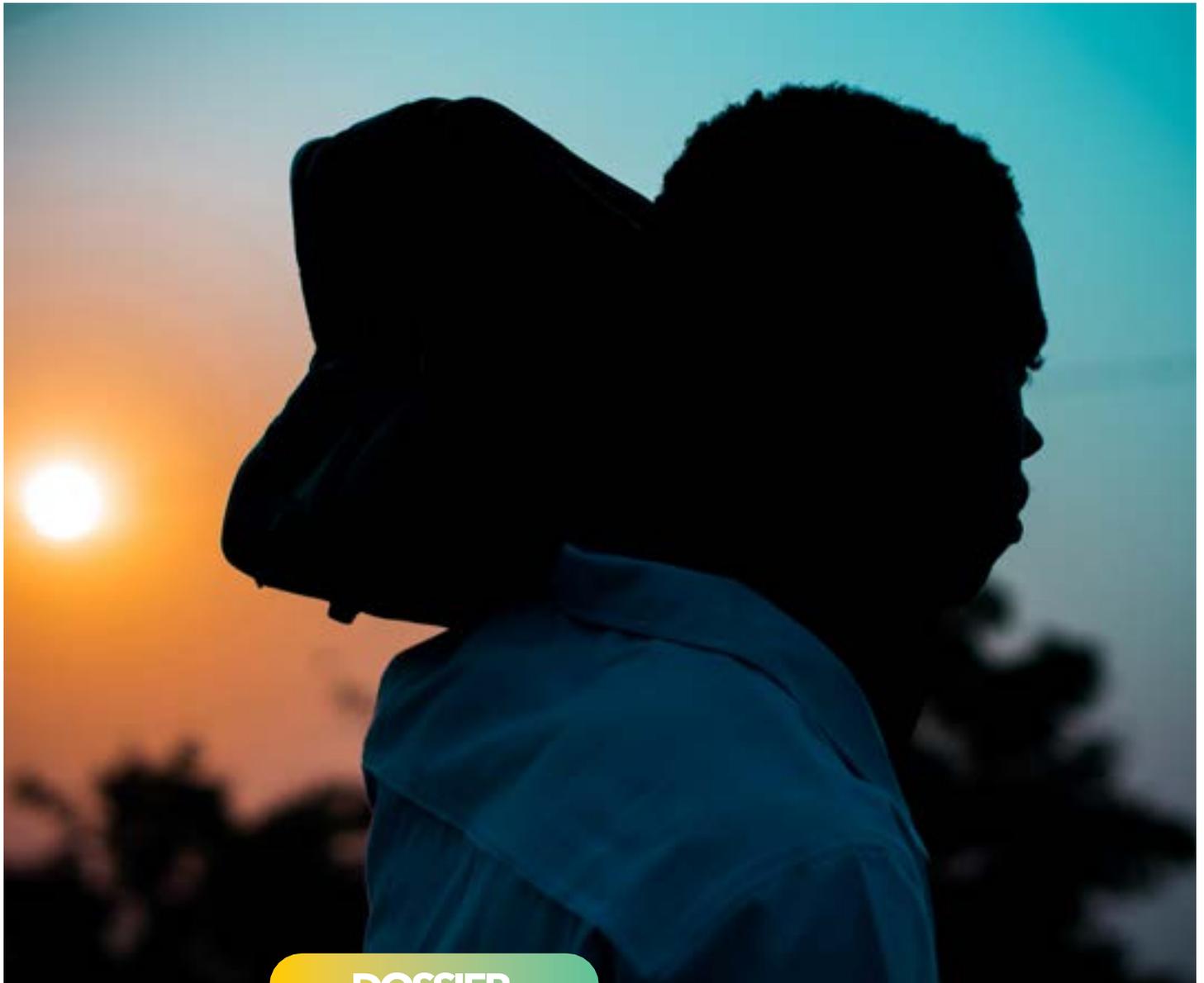
DOSSIER

# LES TRANSITIONS



Photo : Unsplash.com





DOSSIER

Photo :  
Unsplash.com

# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT

## QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DU GROUPE III DU GIEC

**Franck Lecocq**  
> Directeur du CIRED et co-auteur  
du dernier rapport du GIEC

Le groupement intergouvernemental d'étude du climat (GIEC) est une organisation internationale chargée de dresser l'état de la connaissance scientifique sur le changement climatique. Le GIEC publie en particulier tous les 6 à 7 ans un rapport d'évaluation en trois volumes (sciences du climat, impact et adaptation, atténuation). Pour ce faire, il mobilise des scientifiques du monde entier. Tous les rapports du GIEC sont disponibles en ligne [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch).

Le rapport du groupe III du GIEC<sup>1</sup> montre que malgré des politiques climatiques de plus en plus nombreuses, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui. Sans réduction des émissions immédiate, massive et rapide dans tous les secteurs – de près de moitié d'ici 2030 – limiter le réchauffement à 1,5°C est hors de portée. Même limiter le réchauffement à 2°C requiert de diminuer les émissions mondiales de 20% d'ici 2030 – sauf à envisager des efforts vertigineux ensuite – et d'atteindre zéro émissions nettes – c'est-à-dire des émissions résiduelles suffisamment faibles pour qu'elles puissent être intégralement compensées par la capture du carbone<sup>2</sup> – d'ici à 2070.

Pour ce faire, il existe des options de réduction des émissions dans tous les secteurs dont le potentiel combiné permettrait de réduire les émissions de GES de moitié à l'horizon 2030 pour un coût inférieur à 100 USD/tCO<sub>2</sub>. Ces options vont de l'introduction de technologies plus propres à des changements dans nos modes d'organisation et dans nos modes de vie. Ce potentiel est global, mais il résulte de l'examen de littératures consacrées à une très grande variété de contextes géographiques. Par exemple, le rapport recense des options de réduction des émissions dans les villes établies de longue date, dans les villes en croissance rapide, dans les villes nouvelles, comme dans des bidonvilles. Chaque secteur et chaque région du monde peut contribuer.

Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques. Le rapport note néanmoins que les émissions par tête restent très différentes d'une région et d'un pays à l'autre. Elles sont ainsi deux fois moins élevées en Afrique et en Asie du Sud qu'en Europe, même si elles sont en croissance rapide. Et à l'intérieur de chaque pays, l'empreinte carbone des différentes couches de la population est très différente, les plus riches contribuant de manière disproportionnée aux émissions. A l'inverse, une part importante de la population mondiale ne dispose

---

<sup>1</sup> Le rapport du groupe III du GIEC est organisé en 17 chapitres, consacrés respectivement aux trajectoires d'émissions, aux options de réduction des émissions par grands secteurs : énergie, agriculture, villes, bâtiments, transport, industrie, puis aux conditions de mises en œuvre de ces options : politiques et institutions, coopération internationale, financement, innovation. Un dernier chapitre replace ces options dans le contexte du développement durable. Le rapport est en outre précédé d'un résumé pour décideurs très court, et d'un résumé technique plus conséquent.

<sup>2</sup> Du dioxyde de carbone peut être extrait naturellement de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse, puis stocké dans la biomasse et dans les sols.



## ***Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques.***

pas d'une vie décente, et la littérature scientifique montre que fournir un accès à des services énergétiques modernes de manière universelle n'augmenterait les émissions mondiales de GES que de quelques pourcents au plus. Dit autrement, les objectifs de réduction de la pauvreté et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas incompatibles.

Mettre en œuvre à grande échelle les actions de réduction des émissions mentionnées au-dessus requiert de lever de nombreuses barrières, à commencer par celle du financement. Dans de nombreux pays en développement, en particulier, très peu de capital privé et public est disponible pour financer la transition, un enjeu exacerbé par l'impact du COVID sur la dette publique des Etats et par les impacts du changement climatique. Différentes approches pour mieux orienter l'épargne disponible vers les projets « bas carbone » sont explorées dans la littérature, et résumées dans le rapport, par exemple en attachant une valeur aux réductions d'émissions de GES.

Les barrières institutionnelles à la réduction des émissions font aussi l'objet d'une analyse très détaillée. Même si elles sont spécifiques à chaque pays, on retrouve des schémas communs, comme la mauvaise articulation entre les différentes échelles de décision (nationales, régionales et locales), ou le fonctionnement en silos des différentes administrations, qui rend souvent des actions d'ensemble difficiles.

De manière plus large, la littérature insiste sur le fait qu'une meilleure coopération internationale est nécessaire pour faciliter la transition bas carbone à l'échelle mondiale. Aux transferts financiers évoqués plus haut, il faut ajouter des enjeux de partage de technologies (nord sud comme sud sud) comme des enjeux de coordination internationale des politiques de réduction des émissions, afin d'en renforcer l'efficacité et d'en limiter les effets négatifs (par exemple de délocalisation des activités les plus polluantes).

On notera que les barrières que l'on vient d'évoquer concernent de très nombreuses, sinon toutes les dimensions du développement. Si le changement climatique peut être une motivation

”

**La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.**



supplémentaire pour les lever, les bénéfices devraient s'étendre au-delà de la seule question climatique.

La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.

D'un point de vue économique, tout d'abord, la littérature suggère que l'impact d'une réduction des émissions de GES reste en général limité, et qu'il dépend de la forme des politiques publiques qui sont mises en œuvre. Cet impact varie néanmoins beaucoup entre les pays, ceux dont les économies sont les plus dépendantes des secteurs intensifs en énergies fossiles étant potentiellement les plus fortement impactés.

De même, les conséquences nettes en emploi sont en général limitées, voire

légèrement positives. Mais cette égalité comptable masque des situations très contrastées entre secteurs et régions dépendantes de biens et services intensifs en énergie et en carbone, qui perdent, et secteurs et régions basées sur des biens et services peu intensifs en carbone, qui gagnent. Gérer ces transitions est un enjeu majeur, en termes de formation comme d'aménagement du territoire.

Mais réduire les émissions de GES a aussi des bénéfices et peut aider à avancer vers la réalisation d'autres objectifs que se donnent les sociétés. Par exemple, réduire la part des véhicules thermiques en ville améliore la qualité de l'air et la santé, en plus de limiter les émissions, tout comme le fait de réduire les gaspillages alimentaires ou celui de passer vers des modes de transport plus doux.

Dans l'autre sens, avancer vers la réalisation d'autres objectifs de développement durable peut avoir des implications positives en termes de réduction des émissions. Par exemple,



des politiques du logement visant à permettre aux ménages de se loger de manière abordable et décente à proximité de leur lieu de travail limitent la demande en transport et, partant, les émissions de GES. Lever les obstacles à la réduction des émissions notamment en termes de financement, faciliterait aussi, on l'a vu plus haut, d'autres types de projets de développement.

Enfin, il ne faut pas oublier que réduire les émissions est destiné d'abord à limiter les risques associés au changement climatique. Comme l'ont rappelé les travaux du groupe II du GIEC, ces risques considérables, particulièrement aigus dans les pays du sud, augmentent avec chaque fraction de degré de réchauffement.

Pour conclure, il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux dans lequel il est important de piocher. Ce bref panorama ne fait qu'en survoler le contenu, mais on espère qu'il incitera le lecteur à s'y plonger de manière plus approfondie.

Photo :  
Unsplash.com

”

***[...] il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux [...]***



DOSSIER

Photo :  
Helmer Mehinto

# TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE: QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

**Véronique Bordes**

> Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès, UMREFTS

Les questions de solidarité internationale et de développement durable, que l'on associe, ou pas, selon le contexte et les institutions qui décident de les prendre en charge, sont au cœur des réflexions actuelles. Elles sont aussi fortement investies par certains jeunes qui sont conscients que les conditions de leur avenir sont intimement liées aux pratiques actuelles.

Dans un entretien, Dominique Bourg<sup>1</sup> (2012) nous explique que la notion de développement durable occulte les réflexions critiques sur l'idée de croissance. En ce sens, il montre l'intérêt de la durabilité, posant la nécessité de penser la transition écologique.

<sup>1</sup> Bourg, D. (2012). Transition écologique, plutôt que développement durable : Entretien avec. *Vraiment durable*, 1, 77-96. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>

Cette question est en lien étroit avec le principe 7 de Rio sur « la responsabilité commune mais différenciée » qui ouvre la dimension de solidarité internationale.

## Qu'en est-il alors des jeunes ?

Dans le cadre du projet de recherche européen Mindchangers, RESACOOOP le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale et les chercheurs de l'université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS, ont réalisé une étude régionale pour la France. Ce travail, au-delà des résultats, soulève la question de l'accompagnement de l'engagement et de la participation des jeunes sur ces questions de transition, sans pour autant être dans des injonctions et de l'instrumentalisation. En effet, réfléchir l'accompagnement éducatif est la possibilité de penser la légitimité des jeunes à concevoir un projet de société en lien avec les questions de transition, en interrogeant leur rapport au pouvoir et leur place dans l'action publique. La participation comme action collective permet des initiatives

militantes et un mouvement spontané, les acteurs s'organisant pour atteindre leurs objectifs. Nous ne sommes pas dans une réorganisation des pouvoirs au sein de l'action publique. Le but affiché est de changer l'ordre social, de créer de nouveaux contre-pouvoirs. Les élus et les professionnels sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus qui visera à faire participer les jeunes, sans toutefois les enfermer dans ces seules questions de transitions écologiques en lien avec la solidarité internationale. Participer doit permettre d'agir, de donner son avis. S'engager doit permettre de s'inscrire dans un processus plus long, même s'il est fait de trajectoires qui peuvent produire des bifurcations, l'engagement étant nourri d'expérimentations, de réflexions, de participations, portés par des valeurs qui vont se développer et s'affiner au fil du temps. Les jeunes ne doivent pas porter seuls les erreurs des générations précédentes, mais bien être accompagnés à développer ces transitions qu'il devient urgent de penser.

---

## Témoignages de Sana et Valentin<sup>2</sup>

### Qu'est-ce que l'engagement pour toi ?

**Sana JEDDOU** : L'engagement est à mon avis une responsabilité. C'est l'une des choses qui nous fait avancer dans la vie : peu importe qu'il soit personnel ou professionnel. Notre engagement est tout d'abord envers nous-même, puis dirigé vers autrui : il nous motive chaque fois à faire le meilleur pour évoluer.

**Valentin MERONVILLE** : L'engagement représente pour moi en premier lieu un état d'esprit, de conscience des problématiques sociales, environnementales, humaines, au sein des sociétés. Dans une perspective pratique, c'est participer à l'épanouissement des individus en société, à la protection de son environnement naturel et social.

### D'après toi, quel est le rôle de la jeunesse dans les changements mondiaux ?

**SJ** : La jeunesse est l'avenir ! Elle a un rôle très important dans les changements mondiaux, et cela se manifeste dans la digitalisation comme dans la création d'entreprises. Nous devons croire en la capacité des jeunes à pouvoir changer les comportements et à donner un nouvel élan au monde.

**VM** : Il est essentiel que la jeunesse puisse jouer un rôle politique, en réponse aux nombreux changements et crises, et face à l'insuffisance des actions menées par les gouvernements. Avec le programme Génération Climat de la fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), le CIDEV a par exemple multiplié les actions de plaidoyer au Bénin, afin d'interpeller les décideurs et de permettre aux jeunes de participer aux prises de décisions sur le territoire, pour lutter contre le changement climatique.

### A la lumière de ton expérience personnelle, penses-tu jouer un rôle dans les transitions (alimentaire, écologie, numérique, énergétique ...) ? Peux-tu détailler un peu, avec un exemple de projet dans lequel tu es / as été impliqué.e ?

**SJ** : A travers mon expérience dans l'audiovisuel et par mon implication dans le projet visant à relancer l'intérêt pour l'environnement et l'agroécologie dans la cité de la Gavotte Peyret (Septèmes-les-Vallons), je peux dire que je joue un rôle important dans le développement et le changement. Nous travaillons à faire revivre la relation entre l'homme et la nature en représentant les arbres par des panneaux d'identification ainsi qu'en créant un livret éducatif et représentatif pour les écoles.

**VM** : Le modèle du CIDEV est centré sur une ambition sociale et des valeurs humanistes, avec la conviction que le changement de pratique passe par un renouvellement des modèles de coopération et du système d'aide, dictés par des politiques internationales inadaptées,



### *La jeunesse [...] a un rôle très important dans les changements mondiaux.*

à tendance ethnocentriste. En réponse, l'approche interculturelle du CIDEV permet de croiser différentes conceptions des transitions, et vient bonifier nos projets initiés, à l'instar de notre Programme de Renforcement de capacités des Associations pour un Développement local [PARADEL], en Afrique de l'ouest, dédié à la valorisation et structuration des initiatives locales.

### Est-ce que ton expérience de volontariat a un impact / a eu un impact sur ton engagement ?

**SJ** : En tant que jeune volontaire en service civique qui a quitté son pays pour vivre une expérience riche et différente, mes engagements sont à la fois professionnels et personnels. Cette expérience est autant une grande responsabilité qu'une phase de changement dans mon parcours.

**VM** : Mon expérience de volontariat, en tant que chargé de programme dans une association au Bénin (CREDI-ONG), m'a permis de me familiariser avec les différents enjeux du développement durable et de la coopération. La découverte de l'engagement associatif et de la gestion de projet m'a inspiré dans la création du CIDEV, puis dans la mise en œuvre de notre premier programme officiel en 2020, année depuis laquelle nous sommes lauréats du Programme Génération Climat de la FNH.

---

<sup>2</sup> Sana JEDDOU, 25 ans est Volontaire en service civique de réciprocité au centre social la Gavotte Peyret à Septèmes-les-Vallons. Elle est en licence professionnelle écriture et analyse cinématographique et audiovisuel d'Agadir (Maroc)

Valentin MERONVILLE, 29 ans, est Président et fondateur du CIDEV de Marseille (France)



Photo :  
Toubou, Sénégal /  
Jean-Marie Tétard

# DE L'ASSAINISSEMENT INFORMEL À L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF FORMALISÉ

**Jean-Marie Tétart**  
> Yvelines Coopération  
internationale et développement

Maire de Houdan (Yvelines) et Président de la  
Communauté de communes du Pays Houdanais. Il  
préside actuellement le réseau « Yvelines Coopération  
internationale et développement » (YCID).

Au Forum Mondial de l'Eau, puis à Africités, YCID a porté un plaidoyer pour la reconnaissance de l'assainissement non-collectif comme solution durable pour les collectivités locales africaines et sa prise en compte par la coopération décentralisée.

**Pourquoi est-ce important pour vous d'être présent au Forum mondial de l'eau ?**

C'est important à la fois en tant que Président d'YCID et en tant qu'élus locaux impliqués dans la coopération décentralisée.

La question de l'eau occupe une part prépondérante dans les projets soutenus par les acteurs yvelinois, que ce soit au niveau des usages agricoles, de la lutte contre les inondations ou à celui de l'accès à l'eau potable. Mais la priorité donnée à l'eau potable n'est pas pertinente si elle n'analyse pas aussi les questions d'assainissement. Avec le changement climatique, dans certaines régions, le stress hydrique amènera à la diminution des réserves d'eau. Il est impérieux de les protéger, en limitant toute forme de contamination afin de garder une potabilisation économiquement envisageable. L'assainissement est aussi une priorité pour la santé et la dignité humaine. Et il convient que les projets de coopération décentralisée et de solidarité internationale la prennent de plus en plus souvent en compte.

Ce constat a amené YCID à s'allier à des partenaires africains pour réaliser des études de cas sur la situation de l'assainissement dans différents pays africains. Une évidence est à retenir : en Afrique, une part importante de la population n'a toujours pas accès à des toilettes à domicile ou dans les lieux publics, et seule une très faible proportion de la population a accès à un assai-

nissement collectif dont l'efficacité n'est par ailleurs pas satisfaisante. Le développement de l'assainissement collectif avec des tuyaux et des stations d'épuration reste donc lointain. Est-il souhaitable ou envisageable ? Je n'en suis pas certain. Aujourd'hui, c'est bien l'assainissement non-collectif informel qui est la réalité sur le terrain et c'est cet assainissement-là qui doit être reconnu, pris en compte et organisé de manière formelle.

C'est cette position que nous avons portée au sein du Forum Mondial de l'Eau et elle y a trouvé un écho réel.

### **Pourriez-vous définir ce qu'est l'assainissement non-collectif ?**

Tout le monde connaît le tout-à-l'égout : toutes les eaux de la maison sont raccordées à une canalisation collective qui les transporte jusqu'à une station d'épuration. Ces dispositifs complexes et coûteux sont pris en charge par les collectivités locales.

Dans le cas de l'assainissement non-collectif (ou autonome), on remplace le tuyau par un camion. L'amont reste le même : c'est à dire qu'il faut des toilettes à la maison et dans les lieux publics. Mais les excréments, les eaux usées, ne se retrouvent pas dans un réseau de canalisations. Au contraire, on les recueille et on les traite dans des systèmes autonomes dont il faut régulièrement évacuer les boues. On remplace donc les canalisations collectives par des flottes de camions qui les transportent vers des stations de traitement et de valorisation.

### **Quelles conditions sont nécessaires pour assurer cette transition vers un assainissement non-collectif formalisé ?**

Dans nos actions de coopération, l'urgence c'est de formaliser ce mode d'assainissement et de l'organiser sous la forme d'un service public local d'assainissement non-collectif. De la même manière qu'on ne construit plus de puits sans s'occuper de l'organisation de la distribution et de la gouvernance

villageoise ou municipale, il ne faut pas se contenter de construire quelques latrines par-ci par-là. La réalisation de ces équipements doit immédiatement être accompagnée d'une réflexion sur la gestion locale de l'ensemble de la filière.

Le défi, c'est d'abord de mettre des toilettes là où il n'y en a pas (classiques avec de l'eau, ou bien latrines sèches). Ensuite, il faut organiser une filière de flottes de camions-vidangeurs modernes avec des tarifs fixés, régulés et acceptables par les populations. Enfin, il faut créer un maillage d'équipements de traitement et de valorisation de ces matières en limitant les distances de transport. C'est faisable à moyen terme et c'est à la portée des collectivités locales africaines!

### **Pourquoi les collectivités locales sont-elles mieux à même de défendre ce nouveau paradigme ?**

Parce qu'elles sont proches du terrain, et qu'elles peuvent, plus facilement que les Etats, faire un inventaire de la situation locale presque maison par maison, concession par concession, engager des actions de sensibilisation de la population et de contrôle des installations. Elles peuvent ensuite, souvent dans un cadre intercommunal, et en partenariat avec le secteur privé et les différents acteurs de coopération internationale, mettre en place des moyens de collecte, de traitement et surtout de valorisation des boues de vidange. Il n'y a pas besoin de réunir des sommités intellectuelles et scientifiques pour conduire cette évolution. Il faut faire confiance aux collectivités territoriales qui auront du bon sens pour mettre en place ces services.

### **Quelle place pour la coopération décentralisée dans ce débat ?**

Le défi c'est d'accompagner les collectivités territoriales africaines dans la mise en place de SPANC. Ce défi doit être pris en compte par les organisations de coopération décentralisée au travers de l'ensemble des intercommunalités qui portent obligatoirement l'assainissement non collectif et peuvent mobiliser le



## **Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable.**

1% Oudin Santini. Mais cette préoccupation doit aussi être portée par les associations de la diaspora qui interviennent souvent en faveur de la construction de latrines. Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable. Les produits issus de l'assainissement peuvent avoir une haute valeur ajoutée en matière agronomique et énergétique.

Pour porter ce plaidoyer, YCID bénéficie du soutien et du partenariat de Cités et Gouvernements Locaux Unies Afrique (CGLU-A), de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et du Programme Solidarité-Eau (pS-Eau). Dans le cadre du Sommet Africités, il a été proposé, au sein de CGLU-A, la mise en place d'un réseau des maires pour l'assainissement non collectif. Nous espérons que la DAECT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, au sein du MEAE), les agences de l'eau, l'AFD (Agence française de développement) et CUF (Cités Unies France) puissent œuvrer au déploiement de la coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement.

### **Forums mondiaux de l'eau**

Les Forums mondiaux de l'eau ont lieu tous les 3 ans. Ils réunissent l'ensemble des acteurs publics et privés de l'eau et de l'assainissement à l'échelle internationale. Ils sont co-organisés par le Conseil mondial de l'eau et par le pays d'accueil. En 2022, le Forum avait lieu au Sénégal, et portait sur la sécurité de l'eau et l'assainissement. Il était surnommé le forum des solutions.



TRIBUNE

# DOMINIQUE POTHIER

## UNE TERRE EN COMMUN À PARTAGER ET À PROTÉGER!

—  
Photo :  
Gérard Louis

Député de Meurthe-et-Moselle depuis 2012 (ndlr : au moment de l'écriture de cet article), Dominique Potier est membre de la commission des Affaires économiques et président du groupe d'études « Objectifs de développement durable ». Il a un parcours de 25 ans dans le monde du travail et de l'entreprise. À partir de la ferme familiale, il a notamment créé avec des associés, une coopérative agricole convertie en bio. En 2001, il devient maire de son village, Lay-Saint-Rémy et s'investit dans la création des premiers outils de développement du Pays Terre de Lorraine. En 2008, il devient président de la Communauté de Communes du Toulais.

Élu député en 2012, il a fait le choix de démissionner de ses autres mandats. Avec la société civile, il est en première ligne dans les combats pour la justice au quotidien et pour une mondialisation plus humaine. Il a notamment été rapporteur de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales. Auteur du rapport « Ecophyto 2 » en 2015, il est particulièrement investi sur les questions d'agroécologie et de foncier agricole (partage et protection des terres agricoles).

Dominique Potier est par ailleurs fondateur du laboratoire d'idées humaniste « Esprit Civique » parrainé par Jacques Delors.

Alors qu'un tiers des agriculteurs en France prendra sa retraite dans la décennie à venir, le renouvellement des générations est vital pour assurer la sécurité et la qualité de notre alimentation, produire de la valeur ajoutée économique et environnementale dans l'agriculture et aménager l'ensemble du territoire.

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier. Les règles qui le régissent doivent rendre possible la liberté d'entreprendre pour tous et garantir l'usage du foncier comme celui d'un bien commun dans la durée. Une politique des structures responsable doit privilégier le facteur humain par rapport au jeu des capitaux, favoriser la diversité au détriment des monopoles. C'est le sens du « pacte foncier » qui, depuis les années 1960, établit un équilibre entre la propriété et le travail, et unit la France à son terroir.

Fondée sur la dérive individualiste de la course

à l'agrandissement, un relâchement du contrôle administratif, des failles législatives et l'arrivée de fonds spéculatifs à partir de 2008, une libéralisation est à l'œuvre dans notre pays depuis plus d'une décennie. L'enrichissement de quelques-uns se traduit par une fragilisation économique collective et les spécialisations excessives qui en découlent ont des effets négatifs sur le plan agronomique.

Notre conviction profonde est qu'il n'y aura pas d'agroécologie sans relève et qu'une relève est impossible sans une politique foncière juste. L'interaction entre la structure de la propriété foncière et les concentrations d'usage montre le lien entre l'accaparement et l'appauvrissement de nos sols et de notre société. Le caractère tragique des enjeux climatiques et de biodiversité enjoint la puissance publique de prendre des mesures radicales pour combattre l'accaparement. Notre pays a besoin d'outils nouveaux et surtout d'une boussole.

Contrairement à d'autres politiques publiques agricoles, le foncier est une politique « mère » pour l'économie des ressources. Renoncer aux régulations ou les réinventer, nous avons un devoir de vérité : ici comme pour les paysanneries du Sud, notre société doit choisir entre la marchandisation des terres et une renaissance rurale.

Edgard Pisani, grand architecte des politiques foncières modernes faisait déjà figure d'éclaircur en 1979, déclarant : « Le maintien des biens de la nature parmi les biens marchands nous conduira à l'accélération des phénomènes menaçants dont nous sommes déjà les témoins. »

”

**Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier.**

Le combat législatif que nous avons entamé dès 2013 avec une poignée de parlementaires s'apparente à un parcours du combattant ! Deux propositions de lois, des dizaines d'amendements sur divers véhicules législatifs et deux censures du Conseil Constitutionnel... Ce parcours patient en dialogue avec l'ensemble de la société civile n'a permis in fine que des avancées partielles, laissant des brèches béantes. C'est le cas notamment du détournement du travail à façon et de celui du droit des sociétés qui demeurent des angles morts des régulations attendues.

En 2017, à l'aube d'un nouveau mandat législatif, une vision élargie et renouvelée de ce combat s'est imposée. Par une mission d'information parlementaire, nous avons alors dressé un état des lieux et jeté les bases d'une grande loi foncière pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Face au silence du Gouvernement interpellé à de nombreuses reprises nous avons engagé ce qu'il convient d'appeler une bataille culturelle en sensibilisant l'opinion publique et en constituant une large coalition tant sur le plan politique qu'au sein de la société civile.

C'est le sens du livre co-écrit avec Benoît Grimonprez et Pierre Blanc « La terre en commun, Plaidoyer pour une justice foncière » afin de mettre en perspective ce combat dans l'histoire du droit rural et les géographies paysannes du monde.

C'est le sens enfin du colloque organisé 2019 à l'Assemblée Nationale qui a réuni 300 participants avec des intervenants tels que Valérie Masson-Delmotte, membre du GIEC et Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU, et à l'issue duquel 18 organisations syndicales, environnementales et territoriales ont pris un engagement commun. Cet engagement a pris la forme d'une charte présentée collégialement au Salon International de l'Agriculture en février 2020.

À l'été 2020, au vu du calendrier parlementaire, nous avons dû faire le constat d'un mandat perdu pour l'adoption d'une grande loi foncière.

Par réalisme avait alors été partagée l'idée d'un cycle législatif en deux temps. L'« Acte I » aurait pour principal objectif de poser un « garrot » aux principales dérives aux conséquences irréversibles, « l'Acte II » étant une loi systémique à inscrire à l'occasion du débat présidentiel dans l'agenda de la prochaine mandature. L'« Acte I » s'est finalement concrétisé par une loi sur l'encadrement du phénomène sociétaire avec des outils, qui, à mon sens, risquent de créer des effets inverses à ceux poursuivis en s'écartant du droit commun et en créant de toute pièce de nouveaux mécanismes permettant de contourner les contrôles.

Au final et jusqu'au bout, nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

”

**[...] nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.**

Composante essentielle du 13e Objectifs de Développement Durable et cible principale des Accords de Paris signés en 2015 par 195 pays, la neutralité carbone doit être atteinte d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus du niveau pré-industriel ; seuil critique fixé par les experts du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

La neutralité carbone constitue un enjeu à la fois territorialisé et globalisé pour lequel il faut répondre par une véritable coopération internationale. Afin d'opérer cette transition énergétique, plusieurs leviers doivent être activés : renforcer l'utilisation d'énergies renouvelables, réduire drastiquement les émissions mondiales de CO2 et investir dans le développement de puits de carbone pour capter les émissions qui restent incompressibles.

Industrie et construction  
19%

Autre  
16%

Transports  
24%

Pr  
d'  
41

Répartition des émissions de CO2 dans le monde par secteurs

LA NEUTRALITÉ CARBONE  
UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE  
D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
INTERNATIONALE

2050

3



## AGIR

Compenser les émissions		Réduire les émissions	
Développer les puits de carbone		Aider les autres organisations à se décarbonner	Réduire ses émissions directes et indirectes
Investir dans la transition écologique en soutenant des projets bas-carbone sur son territoire mais également par des appuis financiers, techniques et opérationnels à l'international			

### COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'adaptabilité doit être prise en compte dans ce système global : tous les territoires ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques (situation géographique, modèle social et de gouvernance, niveau de richesse, etc.)

## COMPRENDRE

**Neutralité carbone** : État d'équilibre entre les émissions nettes de CO<sub>2</sub> et leur élimination de l'atmosphère, lorsque les deux actions sont d'origine anthropique.

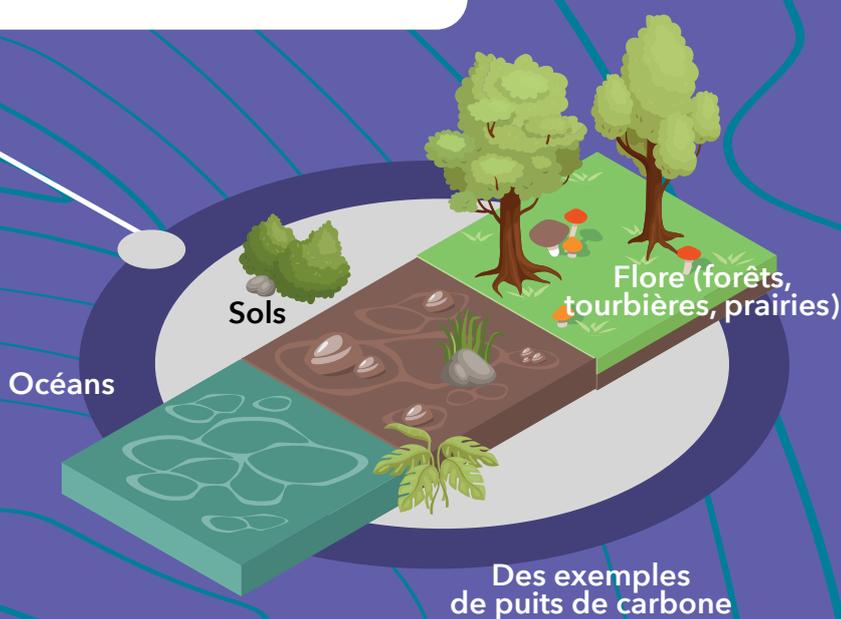
**Processus de compensation** : ensemble d'actions visant à neutraliser les émissions de CO<sub>2</sub> par leur séquestration grâce à des puits de carbone

**Processus de réduction** : ensemble d'actions visant à éviter au maximum de nouvelles émissions de CO<sub>2</sub>.

**Puit de carbone** : système qui joue un rôle essentiel de régulation en absorbant plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'en émet. Ces réservoirs, naturels ou artificiels, ne sont pas invincibles et présentent des dangers pour les hommes et la biodiversité (incendies, explosions, perturbation des terres et océans, etc.)

Production  
électricité  
%

LE CARBONE,  
UN ÉLÉMENT NECESSAIRE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE



2

## MESURER

Étape incontournable dans une démarche de décarbonation, la mesure régulière de l'ensemble des émissions d'une organisation est même une obligation légale pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Comment faire ? S'appuyer sur des méthodologies et des outils reconnus : ISO 14064/14069, Bilan Carbone®, Bilan GES réglementaire, GHG Protocol, etc.

A quoi sert l'audit des activités ?

- A identifier les efforts à fournir
- A se fixer des objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>
- A déterminer ou ajuster sa politique de développement durable





## INTERVIEW

Photo :  
Campus AFD

# AFD : FAIRE ÉVOLUER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

**Sarah Mamiessé**

> Responsable  
du campus de  
l'Agence Française du  
Développement (AFD)

”

***[...] il est crucial  
aujourd'hui  
d'être dans une  
posture d'écoute,  
de collaboration  
et d'entraide, pour  
produire ensemble  
des pensées, des récits  
et des solutions.***

**Pour contribuer à la nécessaire transition écologique et sociale, l'AFD envisage-t-elle une évolution de l'aide publique au développement et de sa propre organisation ?**

Le contexte nous oblige à repenser nos modes d'actions parce qu'au Nord comme au Sud, on doit inventer un développement durable et que personne n'a la solution. Ce qui est recherché, ce n'est pas le développement synonyme de croissance, même maîtrisée, mais de nouveaux modèles de développement en commun. De vraies postures de coopération et de nouvelles manières de faire doivent permettre de penser et de produire des solutions ensemble. Il est important pour cela de pouvoir mobiliser tous les sa-

voirs, d'où qu'ils viennent, y compris ancestraux. Et en outre, on a besoin de récits pour se projeter, y compris ceux issus de cosmologies éloignées des nôtres.

C'est d'autant plus urgent que la France a été interpellée au nouveau sommet Afrique France en octobre 2021: les termes de « développement » et « d'aide » ne sont plus acceptés aujourd'hui au Sud et il est urgent de sortir de cette posture et de ces relations asymétriques. Même s'il y a toujours un besoin de solidarité internationale, il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.



### Comment le Campus AFD y contribue-t-il ?

Le Campus AFD cherche à réinventer la formation pour qu'elle devienne un moyen de s'encapaciter, d'acquérir des compétences indispensables au changement, et pas un formatage : « On ne forme pas mais on déforme ». Le postulat est qu'on doit travailler sur la façon de sortir tous ensemble de nos schémas mentaux qui sont limitants, grâce au dialogue et à l'échange pour essayer d'imaginer un monde différent.

Le Campus a donc adopté deux démarches principales :

- La recherche de nouvelles pédagogies fondées sur l'écoute, les émotions, l'action et sur la co-création. Grâce à ces méthodes, on apprend ensemble, on apprend sur soi, sur les autres, pour devenir ensemble des acteurs des transitions. L'objectif est de nous mettre sur des chemins de créativité. Ainsi on peut construire des récits collectifs qui donnent envie d'ouvrir le présent et d'aller vers des futurs différents.
- La deuxième démarche du Campus est d'accompagner des rencontres permettant de partager de la pensée, des bonnes pratiques, des besoins : un colloque rassemblant des tiers lieux du Nord et du Sud a par exemple été organisé récemment. Le Campus anime ces temps d'intelligence collective et de dialogue entre le Nord et le Sud sur des thématiques impor-

tantes pour réinventer ensemble nos manières d'être au monde.

### Pouvez-vous nous parler des parcours développés par le Campus AFD ?

Trois grands types de parcours ont été développés :

1. Des parcours pour appréhender la complexité du monde et être inspiré pour naviguer dans cette complexité : c'est par exemple au travers des vidéos « Des nouvelles de demain ». Des personnalités inspirantes du Nord et du Sud nous font toucher du doigt la complexité et par leurs récits, nous font aller dans des directions inédites et importantes pour construire demain.
2. Des parcours autour des nouvelles compétences à acquérir : pour développer la créativité, le leadership conscient, la prospective positive. Typiquement le parcours Sahélien.ne.s.2040 est destiné à des personnalités du Sahel, et les accompagne pour sortir des imaginaires qui limitent, négatifs, pessimistes. Il ne faut pas nier les difficultés mais ce parcours permet d'explorer des voies pour garder la main sur son destin et retrouver l'envie de construire des futurs différents.
3. Enfin, des parcours thématiques : par exemple sur le développement urbain durable, le parcours aborde des compétences techniques (gestion d'une municipalité, de la planification, etc...) et aussi les nouvelles postures nécessaires pour faire la ville ensemble. On y travaille à partir de la fabrique spontanée de la ville, à l'écoute des habitants pour construire leur cadre de vie. Ces parcours travaillent sur les savoirs, les savoir-faire, et les savoir-être pour aborder la complexité, et la nécessité de travailler en interdisciplinaire.

Le digital a été beaucoup développé mais les moments de rencontres sont également fondamentaux : ensemble, les projets sont peaufinés en commun, des communautés se créent et peuvent perdurer sur leurs territoires.

Pour finir, le Campus développe de plus en plus l'implantation de parcours dans des universités et des collectifs au Sud, actuellement avec l'Université Senghor et avec l'université Mohamed VI.

### Comment ce travail de réflexion et d'influence va-t-il se poursuivre dans les mois à venir ?

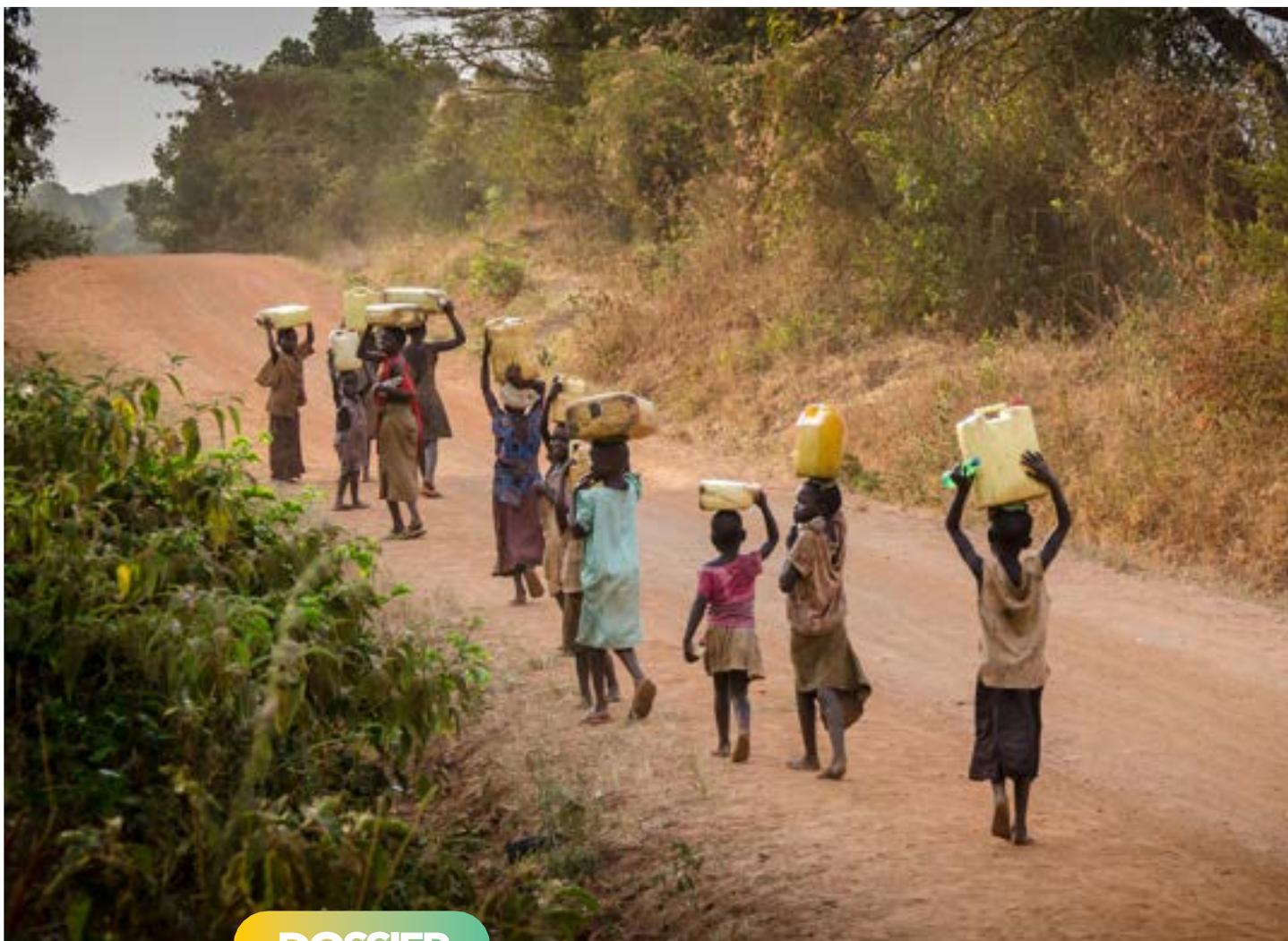
Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.

De plus, ces démarches sont progressivement incluses dans des projets opérationnels, portés par l'ensemble du groupe. Par exemple, le Campus AFD accompagne des agences de l'AFD à se placer dans des dynamiques de « territoires apprenants » avec les bénéficiaires.

L'approche du Campus AFD est aujourd'hui reconnue en interne car elle répond à un vrai besoin, et elle a toute sa place dans la mission que résume ainsi le DG Rémy Rioux : être « du côté des autres », ensemble, avec de nouvelles manières d'être et de faire.



***Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.***



## DOSSIER

Photo :  
unsplash.com

# 1% SOLIDAIRES: UN LEVIER D'ACTION POUR LES COLLECTIVITÉS!

L'accès pour toutes et tous aux services essentiels, soit à l'eau et à l'assainissement, à un approvisionnement en énergie fiable et à un service de gestion des déchets sûr, constitue un enjeu de coopération internationale au travers des Objectifs de développement durable (ODD). Des dispositifs permettent aux collectivités françaises d'engager des moyens et de l'expertise avec l'aide d'ONG pour contribuer à répondre collectivement à ces enjeux. Un programme national porté par des réseaux multi-acteurs promeut ces dispositifs et accompagne les acteurs à s'en saisir.

Du fait de leurs compétences territoriales, les collectivités et les intercommunalités disposent d'une expertise indéniable dans le secteur des services essentiels. Le cadre juridique s'est progressivement structuré pour leur permettre de consacrer une partie de leurs ressources et compétences à des projets de solidarité internationale.

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

Si chacun de ces dispositifs dispose de règles spécifiques, ils ont une philosophie commune : créer des mécanismes de financement solidaire. Ils permettent aux collectivités de consacrer jusqu'à 1 % de leurs recettes propres issues de ces

trois secteurs au soutien de porteurs de projets de leur territoire ou à des actions de coopération décentralisée. Cependant, la logique sectorielle des 1 % ne favorise pas l'adoption d'une vision intégrée des services de base. Chaque dispositif reste ainsi cloisonné, avec ses propres règles, sa propre assiette, son propre écosystème d'actrices et d'acteurs. Or, il est nécessaire de passer d'une approche sectorielle à une approche intégrée du fait de l'interdépendance de ces services : l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable, l'assainissement dans les petites et grandes agglomérations ne peut se concevoir sans agir sur la problématique des déchets solides et la valorisation des déchets peut constituer une source d'énergie renouvelable.

### **Les 1% solidaires : un programme au service des initiatives des acteurs**

Face à ce constat, un consortium de réseaux thématiques et régionaux porte un programme visant à favoriser une approche transversale entre ces dispositifs pour croiser ces trois champs d'actions.

Le programme vise à apporter une cohérence intersectorielle entre les actrices et acteurs des services essentiels et à les mobiliser sur la réalisation des ODD. Ainsi, les RRMA, avec l'appui des réseaux thématiques, proposent un accompagnement de proximité au travers :

1. D'un accompagnement des acteurs pour le montage de projets intégrés dans les trois secteurs
2. D'une mise en réseau des porteurs de projet et des professionnels
3. De la valorisation des dispositifs et des projets intégrés innovants
4. De l'animation de quatre groupes pays autour des 1% solidaires : Madagascar, Sénégal, Togo, Burkina Faso
5. De publication de ressources à destination des collectivités et associations

### **Vous êtes une collectivité, comment s'engager ?**

Les collectivités peuvent mobiliser les 1% Solidaires de plusieurs manières. Elles peuvent par exemple, dans le cadre de projet de coopération décentralisée, s'engager financièrement et mettre à disposition leur expertise. Elles peuvent



***Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services essentiels et notamment les 1 % Eau, Énergie et Déchets.***

également appuyer les initiatives des acteurs de leur territoire dans les domaines ciblés en créant un fonds dédié.

### **Vous êtes une association ? Mobilisez votre collectivité !**

Plus de 90 % des projets des collectivités impliquent l'intervention d'ONG, depuis la fourniture d'expertise jusqu'à la réalisation intégrale des projets. Ainsi, même si la mise en place de ces dispositifs dépend d'une volonté politique, les forces vives des territoires (OSC, entreprises, ou autres) peuvent également prendre le sujet en main et en discuter avec les élus locaux.



### **Pour en savoir plus, contactez votre réseau régional !**

#### **Le programme 1% solidaires**

Durée : 2021-2024

Montant : 1 million € majoritairement financé par l'AFD et l'ADEME

#### **Le consortium :**

- **pS-Eau**, créé en 1984, est le réseau multi acteurs œuvrant pour l'accès universel à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, il promeut depuis sa création le 1% eau.
- **AMORCE**, créé en 1987, est un réseau de collectivités offrant un partage d'expériences et un accompagnement. Il est pilote du 1% déchets et sensibilise les collectivités à ce dispositif.
- **CICLE**, créé en 2015, est un réseau multiacteurs de coopération en matière de climat et d'énergie. Il contribue à animer les dynamiques autour du 1% énergie.
- **La CIRMA**, créée en 2019, structure le dialogue entre 13 réseaux régionaux multiacteurs. Dans le cadre de ce programme, 5 RRMA sont partenaires : So-Coopération (Nouvelle-Aquitaine), Lianes Coopération (Hauts-de-France), Centraider (Centre Val de Loire), BFCI (Bourgogne-Franche-Comté) et Gescod (Grand-Est).



## TÉMOIGNAGE

—  
Photos :  
Benoo

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET TRANSFORMATION DIGITALE POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS D'AFRIQUE

**Vincent Renaud** > Co-fondateur de  
Benoo

Benoo est une entreprise établie en Vendée, qui a vu le jour en 2016 avec pour volonté de faire de l'énergie un moteur de développement territorial et économique en Afrique. Plus précisément, les fondateurs Bubacar Diallo et Vincent Renaud avaient pour projet de simplifier l'entreprenariat (activités commerciales et productives) dans les zones rurales d'Afrique en accompagnant le développement d'équipements efficaces et l'appropriation d'outils de gestion adaptés ; tout cela dans un contexte de changement climatique.

Vincent Renaud, actuellement directeur du développement et des partenariats, imagine la transition comme une multitude de petits pas rapides qui permettent de mettre le monde en mouvement. Ainsi, l'entreprise cherche à répondre aux enjeux d'électrification rurale pour assurer un développement économique durable et décarboné dans les zones mal ou non connectées en réseaux électriques. Pour cela, elle propose des outils afin de favoriser l'inclusion numérique et énergétique et par effet d'entraînement, freiner l'exode rural.

---

De nombreux territoires en Afrique ont déjà accès à une forme d'énergie (groupes électrogènes notamment). L'idée est donc essentiellement de faciliter l'accès à une énergie à plus faible impact environnemental qui peut de surcroît créer de la valeur, c'est-à-dire permettre une amélioration des revenus des micro-entreprises.

---

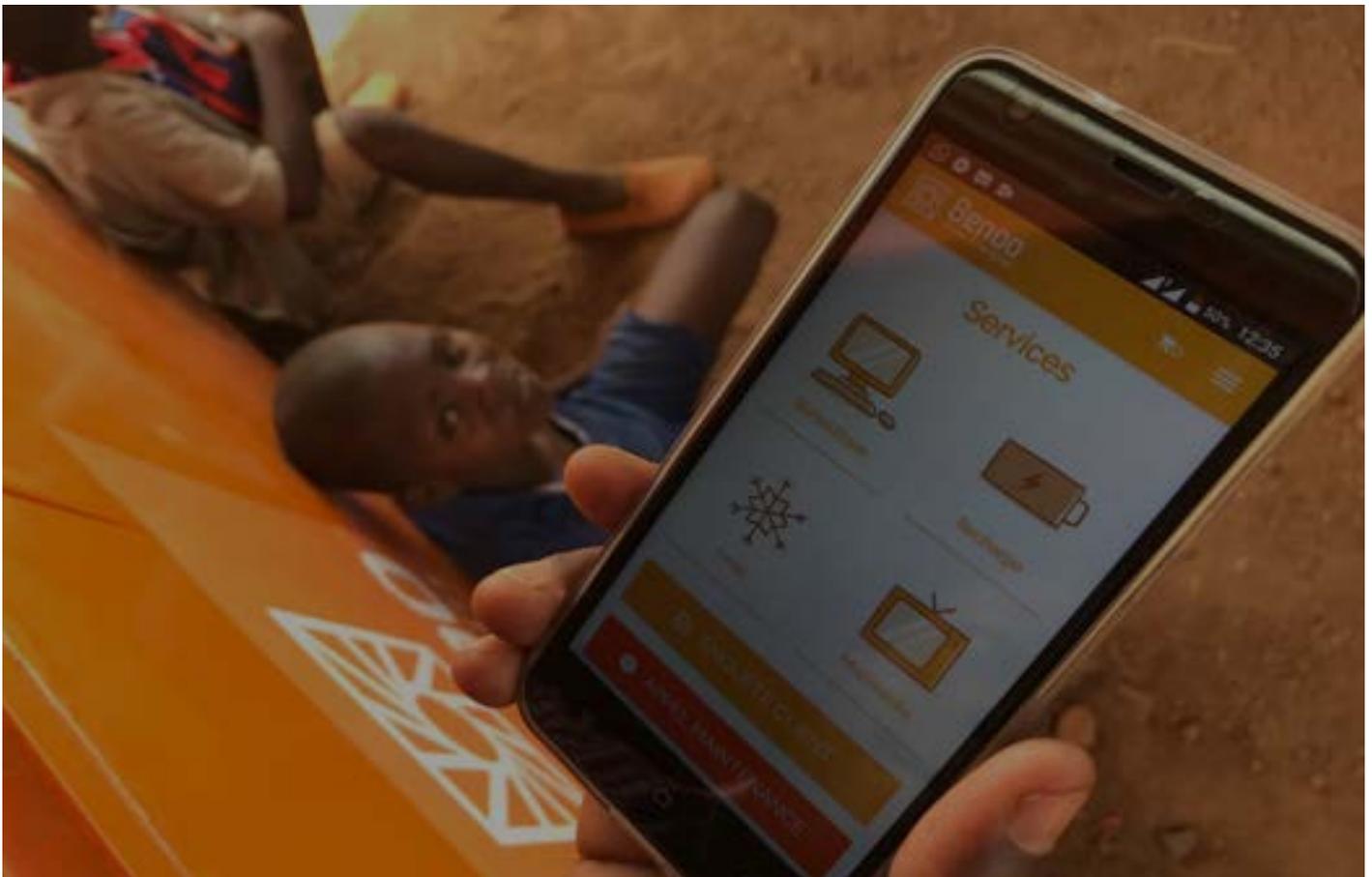
”

***L'humanité à l'heure actuelle n'a pas les moyens de promettre des énergies fossiles pour tous [...]***

---

Investie au Togo, Ghana, Burkina Faso, Sénégal et en Tunisie, Benoo inscrit sa démarche dans le cadre des Objectifs de Développement Durable. L'entreprise concentre son action sur les quatre besoins qu'elle a identifiés comme prioritaires: accès à la connaissance, aux financements, aux fournisseurs et à une énergie propre. Cette dernière ayant besoin des trois premiers pour fonctionner durablement et efficacement. Ainsi, Benoo travaille sur le terrain avec des réseaux d'experts et d'entrepreneurs locaux pour diffuser différents services : identification des besoins en énergie, dimensionnement de solutions techniques efficaces, installations solaires, suivi en temps réel des activités via une solution numérique de gestion simplifiée, sélection de matériels adaptés, etc.

En accompagnant les petites et moyennes entreprises en Afrique dans leur transition énergétique et digitale, Benoo cherche donc à s'intégrer dans un monde dynamique en proposant des solutions à impact positif afin de tendre vers plus d'égalité, vers un accès fondamental aux services essentiels : « sans démocratisation de l'accès aux services de base des frustrations peuvent se créer et comme l'humanité à l'heure actuelle n'a pas les moyens de promettre des énergies fossiles pour tous, épuisables, la seule solution est de se diriger vers les énergies renouvelables ».





TÉMOIGNAGE

# FORMER DE JEUNES INGÉNIEURS POUR UN AGRO-DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Photos :  
IRD -  
Charlotte  
Tollenaere

**Jean-Benoît Portier**  
> Président du Conseil  
d'Administration

L'ISTOM (Ecole Supérieure d'Agro-Développement International) est un établissement d'enseignement supérieur aujourd'hui installé à Angers, qui forme en cinq ans des ingénieurs et professionnels pluridisciplinaires capables d'exercer des fonctions de cadre dans des institutions internationales, associations ou bien entreprises, principalement dans les pays en développement. Forte de son expérience et de sa vocation internationale, cette école a pour aspiration d'accompagner professionnellement de jeunes acteurs engagés pour la transition écologique, conscients des enjeux environnementaux, agricoles et sociétaux de notre planète.



**istom**

**Ecole  
supérieure  
d'agro-  
développement  
international**

---

Depuis sa création en 1908, l'école inscrit ses enseignements au cœur des défis internationaux formalisés actuellement par les Objectifs du Développement Durable, afin d'apprendre aux étudiants à faire face à des problématiques diverses et variables (sécurité alimentaire, croissance démographique, érosion de la biodiversité, changement climatique, etc.).

---

L'objectif poursuivi est d'en faire des ingénieurs préparés à des terrains complexes et multiculturels. De ce fait, la notion de transversalité est essentielle pour l'ISTOM pour qui la prise en compte de l'humain dans les projets ne peut être mise de côté : « toute connaissance technique, si elle fait fi des enjeux sociétaux, ne peut être pleinement efficace et s'inscrire dans une démarche durable » relève Jean-Benoît Portier, président du Conseil d'Administration. Plus encore, l'équipe pédagogique considère que l'ouverture à d'autres systèmes notamment de pensée, ainsi qu'à d'autres cultures est fondamentale afin que la formation des jeunes agronomes soit la plus complète possible et que les transitions développées ne s'opèrent pas en rupture avec les modèles existants sur les territoires avec lesquels ils seront amenés à travailler.

---

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'ISTOM propose à ses étudiants d'effectuer de nombreux stages à l'étranger et ce, dès la première année avec une Mission de Découverte et d'Initiative Sociale et Solidaire (MDISS) qui a pour but d'apprendre à collaborer activement avec un opérateur de coopération internationale ou de développement local. Plus encore, en quatrième année les étudiants réalisent par groupe une Mission d'Expertise Junior (MJE) commanditée par un acteur public, privé ou bien associatif au cours de laquelle ils partent jusqu'à huit semaines sur le terrain afin d'effectuer un diagnostic, une analyse territoriale, une étude de faisabilité, une évaluation de projet, etc. dans le domaine du développement agricole et rural.

”

***Toute connaissance technique, si elle fait fi des enjeux sociétaux, ne peut être pleinement efficace et s'inscrire dans une démarche durable.***



---

Photo :  
Ferdie Drone  
sur Pexels

---

Ainsi, pendant leur cursus les étudiants apprennent à appréhender le monde de manière globale, en interaction indispensable avec le local mais également à prendre le temps d'observer, de comprendre avant de proposer des solutions techniques. Les ingénieurs formés sont alors en mesure d'innover et d'agir par la recherche ou l'ingénierie, pour un développement agricole socialement et écologiquement responsable.



## TÉMOIGNAGE

—  
Photo :  
lifeforstock  
sur Freepik

# LA MER, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ

**Yves Vasseur**  
> Président de  
l'association

Depuis 2014, l'association MERAVERNIR propose une réflexion sur les enjeux liés à la mer et mène diverses actions pour mettre en lumière la réalité des menaces qui pèsent sur le monde maritime. Leur devise « la mer, bien commun de l'humanité » révèle la nécessité de respecter individuellement et collectivement le plus vaste écosystème de la planète dont l'importance pour notre vie est cruciale. En effet, celui-ci abrite une immense variété d'espèces marines et participe ainsi à la souveraineté alimentaire, produit en grande partie l'oxygène que nous respirons, régularise la température de la terre, etc.



---

Les bénévoles qui sont pour la plupart des anciens marins, souhaitent contribuer à la sensibilisation de leurs concitoyens afin qu'ils adoptent des attitudes responsables face à un environnement fragilisé par le changement climatique. Selon Yves Vasseur, président de l'association depuis sa création, la communication avec les jeunes générations et entre les acteurs du développement, bien plus qu'essentielle, est nécessaire afin d'agir en transition vers un monde durable.

---

En ce sens, MERAVERNIR met en place des actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) auprès des collèves vendéens avec des sorties de terrain pour aller à la découverte de l'estran et de sa biodiversité, intervient dans des maisons d'arrêt pour évoquer le respect de l'humain et de son nécessaire équilibre dans son environnement<sup>1</sup>, organise des expositions sur le sujet du plancton au service de l'homme, des visites de la criée des Sables d'Olonne pour sensibiliser le grand public à l'organisation de la filière pêche et pour y faire découvrir les métiers de l'ombre, participe à des rencontre-débats, etc.

---

En parallèle, l'association s'engage en faveur des pêcheurs et autres travailleurs de la mer afin de défendre l'exercice de leurs métiers dans des conditions saines et durables tout en protégeant les écosystèmes. Cela passe par le développement d'échanges, notamment avec les mondes politique et économique, afin que les intérêts de chacun autour des ressources maritimes ne viennent pas abîmer la richesse de la mer en s'inscrivant des objectifs de non-accaparement et de durabilité. Le dialogue autour de la réorganisation de l'espace maritime entre l'implantation de parcs éoliens et des espaces de pêche en est un bon exemple.

---

D'un point de vue international, MERAVERNIR avance côte à côte avec différentes communautés de pêcheurs. En opérant des rapprochements avec le Sénégal, la Mauritanie et encore l'Indonésie, l'association souhaite participer à une transition vers des pratiques plus sélectives, limitant au maximum l'impact des activités maritimes sur l'environnement. Cela passe par du partage d'expertise et des réflexions sur les possibilités techniques adaptées à chaque territoire : utilisation de filets de pêche, réduction de la pollution de l'eau par la diminution de l'utilisation de microplastiques, réduction de la pollution terrestre vers les fleuves et l'océan, développement de plans de gestion des espèces considérées comme sensibles, recherche d'alternative aux énergies fossiles pour les bateaux, vulgarisation des réglementations communautaires et nationales, etc. En ce sens, MERAVERNIR croit fondamentalement que la protection de l'environnement doit être portée par une réflexion individuelle, collective, locale, régionale, nationale et internationale ainsi que par des actions qui ne perdent pas de vue les spécificités territoriales.

---

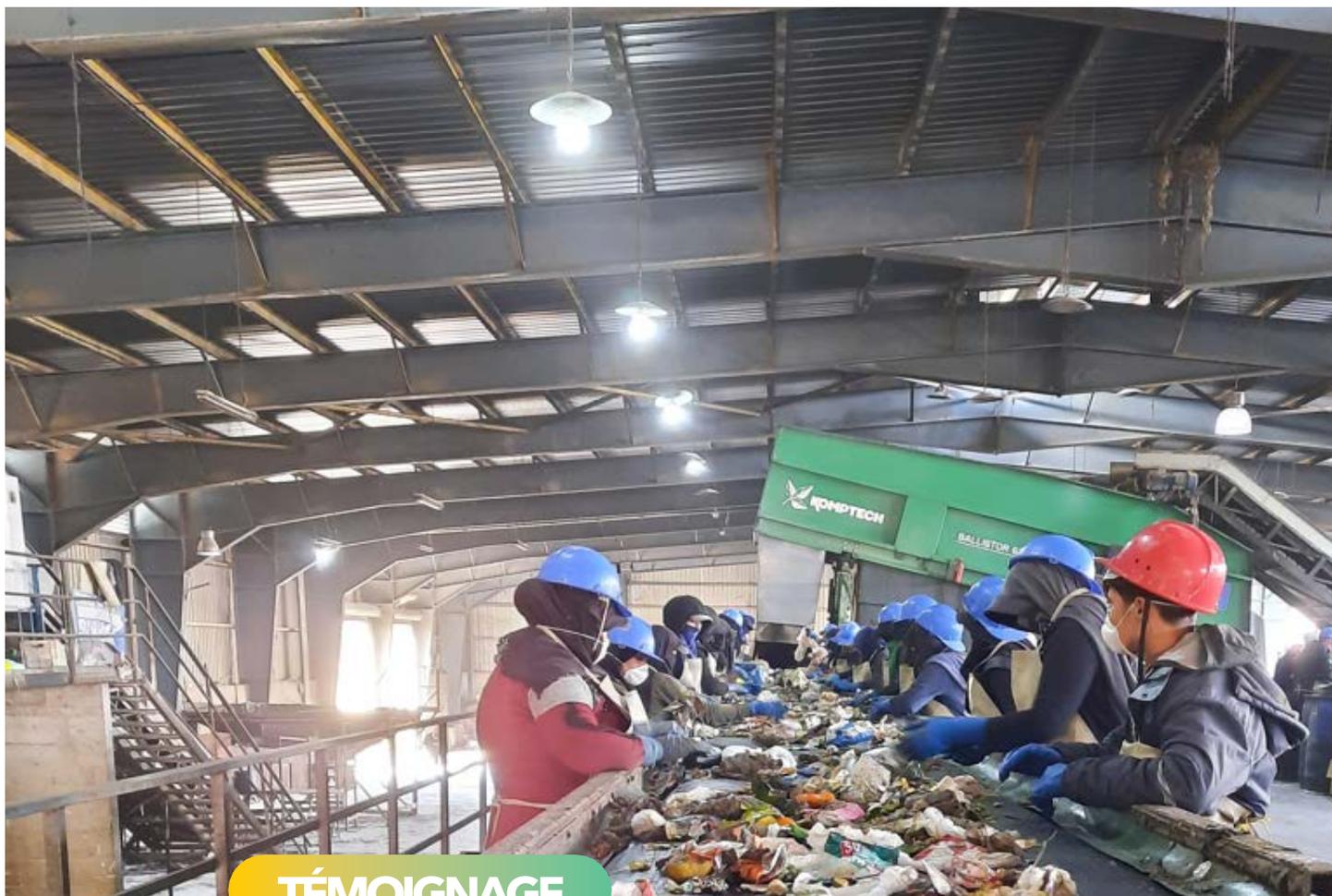
Pour cette association de marins pêcheurs et de terriens, la transition c'est avant tout créer du dialogue entre les individus, les pratiques, les territoires et les générations, en vue de participer à la construction d'un monde durable et respectueux des droits de chacun, la mer y compris. « Cette mer généreuse ne parle pas, il nous incombe de savoir la regarder, de nous en instruire et de la comprendre pour y trouver notre juste place » soutient Yves Vasseur.



---

Photo :  
LuqueStock  
sur Freepik

<sup>1</sup> *Projet soutenu et financé par Pays de la Loire Coopération Internationale dans le cadre du dispositif TOTEM (Territoire Ouvert, Tourné et Engagé vers le Monde)*



TÉMOIGNAGE

—  
Photo :  
Pays de  
la Loire  
Coopération  
Internationale

## ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES LIBANAISES

Deux ans après les explosions de Beyrouth, le Liban est toujours plongé au cœur d'une crise humanitaire accentuée par les effets de la pandémie de la Covid-19, un effondrement économique, une instabilité politique et l'accueil de réfugiés ayant fui la guerre en Syrie. Dans ce contexte, la situation environnementale du pays s'est largement fragilisée entraînant une augmentation de la pression énergétique, la production de déchets, la dégradation des sols et de l'air. La Région Pays de la Loire engagée aux côtés du Liban depuis 2016, a souhaité renforcer son soutien au travers d'un accompagnement des collectivités locales libanaises en termes de gestion environnementale.





---

Photo :  
Pays de la Loire  
Coopération  
Internationale

---

Ainsi, le projet SOCLE (Soutien Opérationnel aux Collectivités Libanaises pour l'Environnement) est né en 2019 sous l'initiative de la Région des Pays de la Loire, première région à obtenir un financement FICOL pour le Liban (dispositif mis en place par l'Agence Française de Développement qui permet aux collectivités territoriales françaises d'accompagner des projets d'expertise technique dans les pays en développement). Ce programme de coopération décentralisée a été mis en place en partenariat avec les opérateurs techniques que sont Cités Unies Liban et le Bureau Technique des Villes Libanaises.

---

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mise en action des populations pour qu'elles soient actrices de changement sur leurs territoires. Malheureusement et malgré leurs efforts, les collectivités libanaises peinent à disposer de ressources humaines, techniques et financières suffisantes, ce qui affaiblit la mise en œuvre de politiques publiques environnementales.

---

Le programme SOCLE visait donc à renforcer la capacité d'action et les compétences des élus, techniciens et policiers municipaux, notamment dans le montage et la rédaction de projets pilotes, la création d'unités environnementales au sein des collectivités ainsi que la recherche de fonds dans le domaine de la gestion environnementale et des énergies renouvelables. De nombreuses formations et voyages d'étude ont également été organisés auprès d'une quarantaine de collectivités locales libanaises aux sujets de la gestion de déchets, l'eau, l'assainissement, la qualité de l'air, la transition énergétique, etc.

Plus encore, le projet avait pour ambition de mettre en réseau des acteurs publics et privés, libanais et ligériens, afin de permettre un partage d'expérience et d'initier des échanges pérennes avec des collectivités, des pôles de compétitivités et des entreprises de la Région Pays de la Loire tels que l'Ademe, SCE Keran, Atlansun, Trivalis, la police de la Turballe, les villes de Cholet, Laval, les Herbiers, etc. Les réalités sont différentes entre les pays mais les deux font face au même niveau de responsabilité au sujet de la gestion environnementale. L'objectif poursuivi est donc partagé et la coopération s'avère être efficace. En parallèle, le réseau Pays de la Loire Coopération Internationale a été sollicité pour développer et coordonner une campagne de sensibilisation et d'éducation aux médias dans 19 établissements scolaires ligériens en lien avec les conditions de vie et d'accueil des réfugiés syriens, ainsi que la protection de l'environnement et la transition énergétique.

---

En trois ans de mise en œuvre, cette coopération a véritablement pu accompagner des municipalités libanaises dans la construction de pratiques alternatives, pensées à l'échelle locale et en collaboration avec les habitants directement impactés par la situation car au plus près des réalités. A ce sujet, la Région souligne l'importance de concilier transition et tradition pour opérer un changement de pratiques vers une société écologiquement viable, économiquement efficace et socialement juste. Les solutions proposées nécessitent d'être pensées avec les acteurs de terrain afin que la transition ne s'opère pas en rupture mais que les changements soient intégrés par chacun.



## TÉMOIGNAGE

—  
Photo :  
Kasturi Laxmi  
Mohit sur  
Unsplash

# AGROÉCOLOGIE : UTILISER L'EXISTANT POUR LE RENDRE DAVANTAGE DURABLE ET PERFORMANT

## **Michel Destrès**

> Président  
de Solibam

L'association Solibam créée à Château-Gontier (Mayenne) en 2008, a notamment pour objectifs de soutenir la formation agricole et de participer au développement de l'autosuffisance alimentaire dans le village de Sangro au Burkina Faso. Avec son partenaire local, l'association Song-Taaba (pour traduction « aidons nous les uns les autres »), Solibam s'investit dans une démarche de transition agricole par l'agroforesterie et l'agroécologie sur un territoire où les faibles rendements des cultures vivrières ne suffisent pas à nourrir les paysans et leurs familles.



---

Les membres de l'association, pour la plupart agriculteurs, pensent la coopération internationale avant tout comme un partage d'expertises. « Le développement durable, c'est nous amener dans un monde d'échanges en vue de la réalisation d'objectifs communs » complète Michel Destrès, président de Solibam. Les mayennais s'enrichissent ainsi par la découverte des méthodes d'agroforesterie sahéenne, tandis que leurs homologues burkinabè se renseignent sur la gestion d'une organisation agricole ainsi que sur les techniques de compostage.

---

Ces dernières font l'objet d'un projet porté depuis plusieurs années par l'association. En effet, suite à un sondage réalisé auprès des villageois dans le but de cibler leurs besoins et de venir en appui à l'existant, les bénévoles ont repéré une demande concernant le renforcement de la pratique du zaï. Cette technique traditionnelle vise à creuser des trous pour retenir les eaux de ruissellement et les matières organiques autour des semences. Un système cultural particulièrement efficace en milieu sahéen, que les populations locales se transmettent depuis des générations. Afin de faciliter la fertilisation des sols les plus pauvres, l'ajout de compost est nécessaire avant de planter les semis. Ainsi, dès les premières pluies, l'agriculteur dépose de la matière organique au plus près du plant afin de permettre une concentration des nutriments et une réactivation des activités biologiques dans le sol. L'amélioration des rendements s'opère de cette manière grâce à l'utilisation de compost, devenu indispensable en agroécologie.

---

Le passage d'une dépendance vis-à-vis de l'importation (de riz notamment) vers une autonomie alimentaire, est particulièrement importante pour les populations du Burkina Faso car elle représente une réponse à de nombreux enjeux multi-sectoriels : pauvreté, santé, éducation, sécurité, préservation de l'environnement, etc. C'est pourquoi, selon Solibam la transition alimentaire est essentielle car l'insécurité alimentaire est source de tensions au sein des communautés : c'est une crise qui en provoque d'autres. Pour les bénévoles de cette association, il faut donner aux paysans les moyens de renforcer la performance de leurs techniques ancestrales.

”

***Le développement durable, c'est nous amener dans un monde d'échanges en vue de la réalisation d'objectifs communs.***

---

Ainsi, la transition doit se baser sur la volonté des localités, riches de savoir-faire, ainsi que sur la formation puisque celle-ci consiste en un véritable frein au développement de l'agroécologie au Sahel rappelle Michel Destrès. « La clé de la réussite, ce sont les jeunes. Si l'on ne veut pas qu'ils cèdent aux sirènes djihadistes, il faut leur donner les moyens de résister. Cela passe par la connaissance et le respect de leurs propres traditions » observait à ce sujet un maire burkinabè.



Photo :  
Michel Destrès



TÉMOIGNAGE

Photo :  
Anna Shvets  
sur Pexels

## OBSERVER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES ACTIONS D'ADAPTATION EN RÉGION POUR PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE GLOBALE

**Emilie Gauthier**

> Directrice  
de TEO

L'observatoire de la transition écologique des Pays de la Loire, TEO, a été fondé en 2018 sous l'impulsion de l'ADEME (Agence de la transition écologique), de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la Région des Pays de la Loire. Cette association a notamment pour objet de doter les Pays de la Loire d'un dispositif d'observation et de suivi des actions menées en région en matière de maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre,

de développement des énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique, ainsi que de prévention et de gestion des déchets et d'économie circulaire.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
OBSERVATOIRE  
PAYS DE LA LOIRE

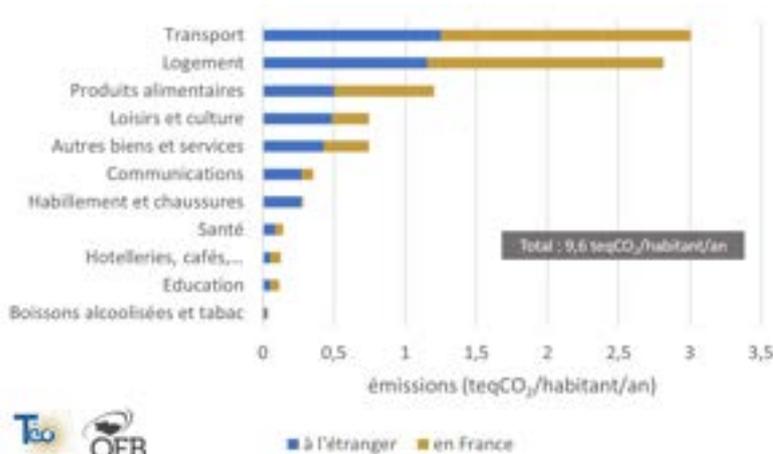
Les rapports du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont unanimes : il est nécessaire et même urgent d'opérer une transition écologique pour assurer un monde viable et durable aux générations futures. En effet, les écosystèmes sont en danger et les conséquences du changement climatique sur les populations humaines sont alarmantes.

Le GIEC Pays de la Loire créé en 2020 à l'initiative de la Région Pays de la Loire et coordonné par le Comité 21 a publié un premier rapport de diagnostic en juin dernier. Ce groupe d'expert est animé par la même ambition que le GIEC international : celle de produire un état des connaissances sur le changement climatique et le rôle de l'activité humaine. Face à la complexité de la situation climatique et du nombre important d'éléments et d'acteurs interdépendants, les décideurs ont besoin de repères pour comprendre le monde dans lequel ils évoluent et pour identifier des pistes d'actions possibles et efficaces. En ce sens, l'observatoire TEO œuvre à la diffusion de données de référence sur la situation énergétique et climatique des territoires, sur les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, sur l'évolution de la gestion des déchets, etc. Ces données sont valorisées et ouvertes à tous, au service des politiques locales et régionales dans l'idée de suivre les effets vers un objectif commun de transition écologique.

Emilie Gauthier, directrice de TEO, explique qu'il faut avoir conscience des interdépendances entre régions et entre pays. Dans le contexte actuel il faut se rassembler autour de buts partagés et d'orientations communes, que chaque territoire décline ensuite selon ses spécificités. Elle commente l'importance d'une coopération internationale autour de la lutte contre le changement climatique : « tous les pays ne sont pas impactés de la même façon et de manière proportionnelle à leurs émissions. Il faut au plus vite faire des liens entre toutes les parties prenantes qui doivent se sentir concernées ». Les observatoires territoriaux travaillent notamment aux liens entre le niveau local et national ainsi qu'à la convergence des méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse de données au sein du réseau des agences régionales de l'environnement (RARE). L'idée étant que les actions locales contribuent aux orientations globales et que les objectifs territoriaux, nationaux, européens et internationaux soient cohérents.

”

***Tous les pays ne sont pas impactés de la même façon et de manière proportionnelle à leurs émissions.***



Finalement, selon Emilie Gauthier la transition s'envisage comme un chemin sur du temps long, un parcours entrecoupé de ruptures telles que la crise sanitaire ou la guerre en Ukraine, qui agissent parfois comme un accélérateur. La production puis le partage d'expertise sont une bonne manière d'agir « de manière partenariale, en faisant des ponts » pour limiter le changement climatique tout en faisant preuve de solidarité autour de cet objectif.



TÉMOIGNAGE

Photo :  
Tom Fisk  
sur Pexels

## SALICULTURE ET RIZICULTURE DURABLE : DES TECHNIQUES DE PRODUCTION EN FAVEUR DES FEMMES ET DU CLIMAT

**Guillaume Babin** >  
Directeur d'Univers-Sel

L'association Univers-Sel, née lors d'un voyage effectué au Bénin, fêtait ses 30 ans d'existence l'année dernière. Les bénévoles de cette association de solidarité internationale sont pour la plupart producteurs de sel artisanal de Guérande ou anciens paludiers. Face au constat de lagunes victimes de la déforestation, de marais en déperdition et de populations en quête de sécurité alimentaire, Univers-Sel a souhaité contribuer au développement de l'agriculture durable dans les zones humides, principalement dans les mangroves d'Afrique de l'Ouest.



ÉCHANGES DE SAVOIR-FAIRE  
ENTRE PRODUCTEURS



Photo :  
Marek Kupiec  
sur Pexels

Les membres de l'association accompagnent les producteurs de sel et de riz de mangrove sur des aspects techniques et organisationnels en favorisant les échanges de savoir-faire et la promotion de techniques de production adaptées et non-destructrices de l'environnement. Les paludiers se sont appuyés sur les pratiques paysannes endogènes pour proposer deux techniques agricoles rentables, facilement appropriables et écologiques : la saliculture solaire sur bâche et la gestion hydraulique dans les rizières.

L'ensemble de ces activités qui passent inévitablement par un partage d'expertise et un accompagnement des partenaires locaux, permet à Univers-Sel d'engager une transformation entre des techniques de production traditionnelles et des techniques davantage efficaces et respectueuses de la biodiversité. Depuis 1991, l'association œuvre par conséquent pour une transition écologique et sociale.

Transition écologique parce qu'elle propose une alternative respectueuse de l'environnement aux techniques de production traditionnelles. Par exemple la production de sel qui était auparavant ignifère, c'est à dire réalisée de manière artificielle par cuisson de la saumure (terre salée) au feu de bois, va aujourd'hui s'opérer par évaporation de la saumure grâce au vent et au soleil, permettant alors de préserver la mangrove et son écosystème. Cette technique de saliculture solaire qui promeut une gestion durable des ressources fait ses preuves depuis plus de 1000 ans en presqu'île Guérandaise.

Transition sociale car les actions d'Univers-Sel visent à renforcer la qualité des activités génératrices de revenus des producteurs en assurant leur pérennité et leur reproductibilité. Grâce à des solutions concrètes et la mise en place de diverses formations, l'association et ses partenaires œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées et cherchent également à compenser les inégalités femme-homme. Pour reprendre l'exemple de la saliculture solaire, cette méthode « libère du temps pour les femmes – principales productrices - , diminue la pénibilité du travail, améliore les conditions sanitaires » indique Gabriel Couroussé, président d'Univers-Sel. Cette démarche a été récompensée en 2019 par le prix « Solutions Genre et Climat » décerné par la Women and Gender Constituency. « Le projet DEDURAM (Développement Durable de l'Agriculture de Mangrove) en Guinée-Bissau, a été sélectionné pour sa capacité à offrir des bénéfices économiques pour les femmes productrices de sel et favoriser leur autonomie [...] en contribuant à l'atténuation du changement climatique. » explique Pauline Lançon, chargée de projet.

Après dix ans au Bénin, vingt ans en Guinée-Conakry, trois ans en Mauritanie et des projets actuels au Sénégal et en Guinée-Bissau, Univers-Sel fait preuve d'une expérience solide dans le maintien des écosystèmes de mangrove et le soutien aux populations locales. Aujourd'hui, les membres de l'association vont plus loin dans leur volonté de transmission en développant des actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, en France et dans les pays d'intervention.

# Forum

## Eau, Déchets et Énergie

Renforcer l'accès aux services  
essentiels pour un développement durable

Conférence - Ateliers d'échanges - Moments de convivialité



**Rendez-vous**  
**le mardi 28 février à Angers**  
**10h - 17h**